

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE & DU PAYS DE SILLE**  
4, rue de Gaucher - 72240 CONLIE

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL de COMMUNAUTE**

**NOMBRE de CONSEILLERS en EXERCICE : 32**

**NOMBRE de CONSEILLERS PRESENTS : 28**

**NOMBRE de VOTANTS : 30**

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf novembre à 19 heures 00, le Conseil de Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, légalement convoqué le 12 novembre 2018, s'est réuni à la salle de réunion du Pôle Intercommunal en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël METENIER, Président,

**Etaient présents** : M. Vincent HULOT, M. Joël GARENNE, M. Joachim BELLESSORT, Mme Nathalie THIEBAUD, Mme Ginette SYBILLE, M. Dominique AMIARD, M. Dominique GENEST, M. Patrice GUYOMARD, Mme Sonia MOINET, M. Christian DEVAUX, M. Rémy MAUBOUSSIN, Mme Martine COTTIN, M. Jean LEBRETON, M. Jean-Luc VIAU suppléant de M. Daniel LEFEVRE excusé, Mme Emmanuelle LEFEUVRE, Mme Chantal LEDUC suppléante de M. Jean-Paul BROCHARD excusé, M. Maurice HAMELIN, Mme Nathalie PASQUIER-JENNY, M. Roger COCHET, M. Paul MELOT, M. Alain HOPPIN, M. Joël METENIER, M. Gérard GALPIN, M. Guy BARRIER, Mme Claire PECHABRIER, M. Eric POISSON, M. Michel BIDON, Mme Valérie LUNAZZI.

Formant la majorité des membres en exercice

**Absents excusés avec pouvoir** : M. Sylvain LETOURNEAU ayant donné pouvoir à M. Patrice Guyomard  
M. Gérard DUPONT ayant donné pouvoir à Mme Sonia MOINET

**Absents excusés avec suppléants** : M. Daniel LEFEVRE, M. Jean-Paul BROCHARD.

**Absents excusés** : Mme Maryvonne BLANCHARD, Mme Françoise LEBRUN.

M. Guy BARRIER a été désigné secrétaire de séance

**OBJET : TARIFS 2019 SERVICE GESTION DES DECHETS : REOM – DECHETERIES - SACS**

Considérant :

- que la redevance d'enlèvement des ordures ménagères finance l'ensemble des services de gestion des déchets, à savoir, la collecte des ordures ménagères, la collecte sélective, la gestion de la déchèterie, le tri, la valorisation et l'élimination des déchets ménagers et assimilés ainsi que les frais administratifs liés,
- que la redevance s'applique à tous les usagers du service: particuliers, professionnels producteurs d'ordures ménagères, collectivités et administrations,
- la redevance incitative en sacs marqués,
- les droits d'entrée en déchèterie pour les professionnels ainsi que les tarifs de prestation sur demande de mise à disposition de bennes,

Vu le mode de calcul proposé pour les différentes catégories de redevables,

Vu la proposition de la commission « Environnement » de diminuer le volume de sacs distribués de 25%. Par conséquent, les tarifs des particuliers évoluent en réduisant de 25% la part variable par rapport à 2018.

**Après délibération et à l'unanimité de ses membres Le conseil communautaire approuve la grille tarifaire et fixe comme suit les tarifs d'enlèvement des ordures ménagères, de revente de sacs marqués et de droits d'accès en déchèteries pour les professionnels à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :**

Code Tarif	Foyers	TARIFS
T01	Foyer 1 personnes – 18,75 l hebdo	91,25 €
T02	Foyer 2 personnes- 37,5 l hebdo	102,50 €
T03	Foyer 3 personnes – 56,25 l hebdo	113,75 €
T04	Foyer 4 personnes- 75 l hebdo	125,00 €
T05	Foyer 5 personnes et plus – 93,75 l hebdo	132,50 €
T06	Résidences secondaires—18,75 l hebdo	91,25 €
T07	Foyer logement (Sillé, St Rémy) 1 personne	91,25 €
T08	Foyer logement (Sillé, St Rémy) 2 personnes	102,50 €

Code Tarif	Catégories « professionnels »	TARIFS
T09	Professionnels (Part fixe + 25 l hebdo)	95 €
T10	Professionnels (Part fixe + 50 l hebdo)	110 €
T11	Professionnels (Part fixe + 87 l hebdo)	132 €
T12	Professionnels (Part fixe + 120 l hebdo)	151 €
T13	Professionnels (Part fixe + 240 l hebdo)	221 €
T14	Professionnels (Part fixe + 360 l hebdo)	295 €
T15	Professionnels (Part fixe + 500 l hebdo)	380 €
T16	Professionnels (Part fixe + 770 l hebdo)	538 €
T17	Professionnels 1 collecte hebdo (Part fixe + part variable libre)	80 €
T18	Professionnels 2 collectes hebdo (Part fixe)	120 €
T37	Professionnels 3 collectes hebdo (Part fixe)	240 €

Code Tarif	ETABLISSEMENTS EXCEPTIONNELS	TARIFS
T19	Camping Tennie - 2 Collectes juillet-août	1 862 €
T21	Camping « Les Tournesols » Le Grez : 63 emplacements sur 5 mois	368 €
T22	Camping « La Groie » : 6 emplacements sur 7 mois	49 €
T23	Camping Indigo Les Molières Sillé : 159 emplacements sur 5 mois	928 €
T24	Camping intercommunal de La Forêt Sillé : 143 emplacements sur 7 mois	1 168 €
T25	Collège André Pioger de Conlie	850 €
T26	Maison de retraite de Tennie	2 353 €
T27	Foyer logement de Tennie	1 149 €
T28	MFR de Bernay-en-Champagne	1 593 €
T29	Restaurant le Bretagne à Sillé le Guillaume	600 €
T31	Magasin « Proxi » à Sillé le Guillaume	335 €
T32	Cité Scolaire Paul Scarron de Sillé le Guillaume	1 188 €
T33	Maison d'accueil Spécialisée - MAS	3 370 €
T38	Collège St Cœur de Marie de Sillé-le-Guillaume	304 €
T35	Restaurant Interentreprises Sillé-le-Guillaume	2188 €
T36	Services communaux - Tarif par habitant - RGP - pop municipale	1 €

Sacs supplémentaires en cours d'année pour les particuliers et part variable « professionnels »	TARIFS
Rouleau de 25 litres (13 sacs) (minimum 4 rouleaux)	3,75 €
Rouleau de 50 litres (13 sacs) (minimum 2 rouleaux)	7,50 €
Rouleau de 25 litres (26 sacs) (minimum 2 rouleaux)	7,50 €
Rouleau de 50 litres (26 sacs)	15,00 €
Rouleau de 110 litres (20 sacs)	25,00 €

<b>Droits d'entrée en déchèterie</b>	<b>Tarifs €/m<sup>3</sup></b>
<b>Facturation au m3 par nature de déchets:</b>	
<b>Non-valorisables</b>	<b>11 €</b>
<b>Inertes</b>	<b>14 €</b>
<b>Cartons</b>	<b>4 €</b>
<b>Bois</b>	<b>9 €</b>
<b>Déchets verts</b>	<b>13 €</b>
<b>Déchets Dangereux</b>	<b>32 €</b>
<b>Ferraille</b>	<b>0 €</b>
<b>Carte d'accès en déchèterie</b>	<b>Tarifs</b>
<b>Badge (unité)</b>	<b>15 €</b>

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,  
Le Président,